

Membres de la commission

Règlement de reconnaissance des infirmières / infirmiers conseil en diabétologie selon la LAMal

Art. 3 Instance de reconnaissance

- 1 La reconnaissance au sens de l'art. 9c OPAS relève dans tous les cas de la compétence de la «Commission de reconnaissance conseils en diabétologie»
- 2 La Commission se compose de:
 - une représentante de la deutschschweizerischen Interessengruppe für Diabetesfachberatung des SBK (SIBD)
 - une représentante du Groupe d'intérêt communes suisse d'infirmières/infirmiers-conseil en diabétologie (romandes et tessinoises) de l'ASI (CICID)
 - une représentante de diabètesuisse
 - de la responsable du département de la formation de l'ASI au Secrétariat central; celle-ci préside la commission.

Dr.sc.med. Bally Christine Présidente	Responsable du département de la formation de l'ASI
Tobias Pflugshaupt-Trösch Membre ad interim	Directeur de diabètesuisse
Grand-Guillaume-Perrenoud Luz Eugenia Membre	ISC Diabétologie Direction des Soins
Dr. Huber Claudia Membre	MSc Diabetes